

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DUPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOISDEPARTEMENT
DE LA SOMME

Séance du 13 décembre 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	35

Objet de la délibération
RESSOURCES HUMAINES Tableau des effectifs 2022
Référence
11_20211312_4.1.1

Date de la convocation
07/12/2021

Date d'affichage
16/12/2021

L'année deux mille vingt et un, le treize décembre à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Mme FOURE, DECLÉ, SAVREUX, Mme VERRIER, RIFFLART, Mme SAVARIEGO, DARRAGON, GEST, BOCQUILLON, CAPELLE, Mme THIEBAUT, DELNEF, GAILLARD, DELFOSSE, Mme A-M LEMAIRE, WATELAIN, DESFOSSÉS, STOTER, LENGLET, MAGNIER, PETIT, DURIEUX, THUILLIER, DINOUEARD, BABAUT, CHEVIN

Excusés ayant donné procuration :

Mme DELETRE a donné pouvoir à M. GEST
M. RENAUX a donné pouvoir à Mme VERRIER
M. DEBART a donné pouvoir à M. RIFFLART
M. SUIN a donné pouvoir à Mme THIEBAUT
M. FRANCOIS a donné pouvoir à M. DELFOSSE
Mme CARON-DECROIX a donné pouvoir à Mme A-M LEMAIRE
Mme DE WAZIERS a donné pouvoir à M. DESFOSSÉS
Mme HIVER a donné pouvoir à M. MAGNIER
Mme LEROY a donné pouvoir à M. DINOUEARD

Excusés, absents : MM. FOUCAULT, THEVENIAUD, Mme RODINGER, DESSEAUX, Mme PINON, DUFOUR, OURDOUILLE, Mme VANDEPITTE, DOVERGNE, SURHOMME, Mme QUIGNON, Mme A. LEMAIRE, CLIQUET, BOHIN, NOBLESSE, MERCUZOT.

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. DECLÉ

Il y a lieu de valider le tableau des effectifs ci-dessous pour 2022.

Il s'agit uniquement de recenser les agents recrutés directement par le Pôle métropolitain.

En effet, les agents dits « GUP » apparaissent dans le tableau des effectifs d'Amiens Métropole.

Suite à l'autorisation des créations de postes : Responsable de gestion budgétaire, financière et administrative / Chef de projet CRTE / Chargé de mission COT / Poste Territoire d'Industrie / Directeur, il y aura lieu de modifier le tableau des effectifs comme suit :

FILIERE ADMINISTRATIVE :	POURVU	A POURVOIR	Fonction
Emploi fonctionnel (A, A+, Administrateur ou Ingénieur en chef)		1	Directeur
Attaché		1	Responsable gestion financière, administrative
Attaché	1		Développeur éco
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1		Responsable communication
Adjoint Administratif	1		Opérateur finances

FILIERE TECHNIQUE :	POURVU	A POURVOIR	Fonction
Ingénieur	1		Responsable mobilité
Chargé de Mission		1	Chef de projet CRTE
Chargé de Mission		1	Mission COT
Chargé de Mission		1	Territoire d'industrie

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Adopte le tableau des effectifs ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2022.

Fait et délibéré le 13 décembre 2021
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Président,
P. RIFFLART